

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES du Certificat
d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés - Intervenant



ECOLE NATIONALE
DES SCAPHANDRIERS



OBJECTIF DE LA FORMATION

Travailler en sécurité en espaces confinés en respectant les bonnes pratiques dans les milieux de l'eau et de l'assainissement **en qualité d'intervenant**.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

- Tout travailleur titulaire du Certificat d'Aptitude au Travail en Espaces Confinés **depuis 3 ans au maximum** et amené à travailler dans des espaces confinés des métiers de l'eau et de l'assainissement.
- Posséder des notions sur la signalisation temporaire de chantier
- Maîtriser l'utilisation des contrôleurs d'atmosphère (détecteur de multi-gaz).

Prérequis obligatoires pour les surveillants :

- Posséder des notions sur les appareils respiratoires d'évacuation
- Posséder des notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti chute à rappel automatique.

Prérequis obligatoires pour les intervenants :

- L'attention des employeurs sera attirée sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le Médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.
- Maîtriser l'utilisation des équipements de travail en hauteur (dispositif anti-chute, harnais, tripode, anti chute à rappel automatique ...)
- Maîtriser de l'utilisation des EPI notamment le masque auto-sauveteur)

Surveillance médicale : A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

DUREE DE LA FORMATION

- 7 heures

COMPETENCES VISEES ET CONTENU

Le CATEC « Intervenant » :

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;
- Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, utiliser les moyens et codes de communication ;
- Maîtriser les procédures d'évacuation de l'espace confiné en qualité d'intervenant ;
- Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Les deux formateurs CATEC articulent la formation autour de mises en situations professionnelles en milieu naturel, sur plateau technique et par des études de cas. Les deux formateurs se partagent : le rôle de surveillant qui s'acquittera de la sécurité à l'extérieur de l'espace confiné et celui de l'intervenant qui s'acquittera de la sécurité dans l'espace confiné.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le contenu du dispositif d'évaluation est communiqué au premier jour de formation. Auto-positionnement réalisé par un QCM. Les pratiques sont conformes aux recommandations R477 : prévention des accidents lors des travaux en espaces confinés. La formation respecte le dispositif de formation R472 du Réseau Assurance Maladie — Risques professionnels — INRS. En fin de session, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer le Certificat d'Aptitude au Travail en Espaces Confinés surveillant et/ou intervenant valable pendant 3 ans. La répartition de temps de formation entre la théorie et la pratique est d'environ 30/70 %. Le temps consacré à la certification est réalisé en continu.

DATES DES SESSIONS

Les sessions sont organisées à la demande des candidats pour un groupe de 2 participants minimum. Chaque session est limitée à 8 participants conformément au référentiel de l'INRS.